

Paris le 17 décembre 1894

N° 1525

Trafic R 498

Règlement des avaries communes du « Saghalien »

Monsieur,

L'arbitre chargé du règlement des avaries communes du « Saghalien » nous demande, à l'appui de la formule d'adhésion que vous nous avez remise le 14 courant, communication de la facture afférente aux colis faisant l'objet de la dite formule, savoir : adr. N^{os} 630 / 35 - 6e / curiosités / 166.

Nous vous serons obligés de vouloir bien nous faire parvenir

cette facture.

Agréez Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

P. les Administrateurs

Le Directeur Général des Services de la Compagnie

[?]